



Auvergne-Rhône-Alpes

## S'organiser ensemble pour pérenniser une apiculture bio ardéchoise autonome, viable et vivable » sur le territoire du moyen Vivarais



**Nombre d'agriculteurs impliqués**  
10 (9 exploitations)

**Structure porteuse de la demande**  
Agri Bio Ardèche

**Principale(s) orientation(s) de production**  
apiculture

**Principale thématique**  
Agriculture biologique

**Autres thématiques au cœur du projet**  
Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)  
Changement climatique  
Conditions de travail

**Structure d'accompagnement**  
Agri Bio Ardèche

**Partenaires engagés**  
Haute-Loire Biologique, ADA AuRA et ADA Occitanie (Réseau des ADA France), INRAE ET CNRS Marseille, CETA Api D'OC, GAPS Savoie ou autres groupements type GIEE, Établissements d'enseignement agricole (Le Pradel -07), section apicole du GDS07, PNR Ardèche, SAPRA (Syndicat des Apiculteurs Professionnel de Rhône-Alpes Auvergne)

**Date de reconnaissance du projet**  
14 septembre 2020

**Durée du projet**  
6 ans

**Territoire concerné**  
Moyen vivarais

**Organisme de développement agricole désigné par le GIEE pour la capitalisation des résultats**  
Agri Bio Ardèche

### DESCRIPTION DU PROJET

L'apiculture ardéchoise est en difficulté. Les diagnostics agroécologiques réalisés en année d'émergence montrent que les indicateurs de performance sont inquiétants. Par exemple, en 2019, pour 1kg de miel produit, il aura fallu en moyenne 50 min de travail, 1 litre de carburant et 1 kg de sucre donné aux abeilles en période d'hivernage ou de famine ! Les enjeux exprimés par les agriculteurs du groupe émergent sont : augmentation de la productivité et baisse des charges, amélioration du bien-être au travail, relocalisation de la production et amélioration de l'organisation collective des apiculteurs.

Cela rejoint les enjeux du territoire de lutter contre la fragilité du tissu économique, y compris agricole, tout en trouvant des solutions pour s'adapter au changement climatique impactant les ressources du territoire (l'eau, la flore, les parasites...). L'apiculture n'est pas le pilier économique du territoire mais est un maillon essentiel pour le maintien de la biodiversité cultivée ou non.

**12 temps d'échanges collectifs** incluant des voyages d'études vers d'autres groupes permettront de faire progresser les indicateurs agroécologiques tout en étant accompagné par les partenaires techniques (ADA, ...) mais aussi par deux chercheuses en sociologie de l'INRA et du CNRS.

Une autre action consiste à **conduire un travail sur la sélection d'une abeille adaptée à l'apiculture « locale »**, autonome, prolifique et rustique, permettant de gagner en autonomie génétique et améliorant la résilience des exploitations, économique et environnementale, en lien avec le CETA API d'OC.

Nous repenserons aussi le lien au territoire pour mieux s'appropriier et accroître les ressources mellifères.

Enfin, la valorisation des actions du groupe et des enseignements sera diffusée largement au niveau régionale auprès de tous les apiculteurs, à travers la rédaction de fiches mais aussi l'organisation de séminaires dédiés.